

## **REGARDE, ÉCOUTE, PARLE**

---

### ***Sensibilisation et lutte contre le Harcèlement scolaire***

**En France, 700 000 élèves sont victimes de harcèlement scolaire dans les écoles, les collèges, les lycées, les espaces de vie privée et numérique chaque année.**

**Le département de Seine-et-Marne réunit les acteurs institutionnels et associatifs de son territoire depuis la rentrée 2021-2022 pour lutter contre le harcèlement scolaire dans son ensemble. En passant par le signalement des jeunes en souffrance à leur prise en charge, l'accompagnement juridique des familles, la formation et la sensibilisation dans les collèges.**



**DÉPARTEMENT DE SEINE-  
ET-MARNE**



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE**

**MINISTÈRE DE**

## UN SITE DÉDIÉ AU HARCÈLEMENT

---

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a créé une plateforme dédiée au harcèlement sous toutes ses formes :



Vous y trouverez une quantité de ressources et de conseils, à destination des victimes, des parents, des témoins ou encore des professionnels. Il renseigne également sur la conduite à tenir par les parents d'un auteur de harcèlement ou par l'auteur lui-même.

## LE 3020 UNE LIGNE D'APPEL GRATUITE

---

Afin de lutter contre le harcèlement en milieu scolaire, le Ministère a lancé le **3020**, un numéro gratuit, pour permettre aux enfants, victimes ou témoins, de dénoncer de tels agissements. L'appel est **anonyme** et **confidentiel** et la ligne accessible du **lundi au vendredi de 9h à 18h**, sauf les jours fériés. En cas de cyberharcèlement, il existe également la ligne **Net Ecoute** au **3018**.



©Bishopparigo

## REGARDE

---

Il est souvent plus facile de détourner le regard. Un geste mal placé envers un camarade de classe ou un élève, une claque donnée « pour rire » (ou pas), des insultes ou de « simples » brimades qui sont devenues quotidiennes... Est-ce à toi de réagir ? Oui ! Ne fuis pas, regarde ! Tu as sans doute la possibilité de faire cesser ce qui est peut-être devenu un cauchemar pour la victime de ce harcèlement.

## ÉCOUTE

---

Tout comme il est facile de ne pas voir, il peut sembler parfois difficile d'écouter... Pourtant, l'élève qui subit du harcèlement a besoin d'une oreille attentive. Contre lui que tu peux être à l'écoute, sans jugement, sans pression. L'objectif étant de montrer à la victime qu'elle n'a pas à rester seule.

## PARLE

---

Que tu sois victime ou témoin d'une situation de harcèlement, tu as le droit et le devoir de parler. À un camarade, un adulte, un enseignant, voire à une association, en appelant un numéro dédié (voir page suivante)... Se taire est la pire des solutions. Et parfois, se confier est une première étape qui peut soulager et donner à la personne harcelée le

courage d'aller plus loin.

## **LE COLLECTIF FAIT LA DIFFÉRENCE**

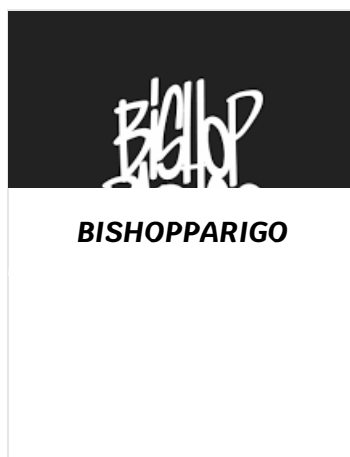
---

Ensemble, on est plus fort ! Élèves, parents, professeurs : nous sommes tous concernés par le harcèlement scolaire. Agir collectivement est la meilleure façon de prévenir ces situations ou d'y mettre un terme lorsqu'elles sont déjà installées.

## **UNE CAMPAGNE SIGNÉE LOCALE**

---

Le Département s'est associé au graffeur et illustrateur seine-et-marnais **Bishopparigo** pour la réalisation de cette campagne. Connut pour ses illustrations d'oiseaux, d'animaux ou de petits monstres colorés, il a créé pour cette campagne une œuvre pleine de vie et résolument positive rappelant l'importance du collectif face au harcèlement scolaire.



---

## **MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE**

---

Place de l'Hôtel de Ville  
77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE  
01 60 22 25 63

---

### **Nous contacter**

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies.

continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies.  
Pour plus d'informations, rendez-vous sur [cliquez ici](#).

Accepter

Copyright 2021 Mairie de La Ferté-sous-Jouarre